

le 9 mars 2015

Raynald Boulenger, pour la liste « Rassemblés pour avancer »
à Bernard Motuelle, Président de Ault Environnement

Monsieur le Président,

Vous avez pris l'initiative de m'interroger sur la problématique Aultoise dans le cadre des élections départementales, et c'est avec plaisir que je réponds à vos trois questions

1) Êtes-vous personnellement prêt à prendre connaissance de nos positions et à nous rencontrer avant de délibérer au Syndicat Mixte sur les sujets concernant l'aménagement de notre commune ?

Rep : Je dois vous répondre que la problématique d'Ault m'intéresse et m'interpelle à double titre. D'une part je suis le Maire de Saint Quentin Lamotte et ma commune est également concernée par le PPR. De plus le traitement de l'écoulement des eaux pluviales est un sujet qui me tient à cœur.

D'autre part vous n'êtes pas sans savoir que mon épouse est commerçante à Ault. De ce fait je suis particulièrement sensibilisé aux problèmes liés au trait de côte.

Vous avez pu lire sur nos documents de campagne que, si nous sommes élus, nous plaçons notre action sur la proximité et la concertation.

Je peux donc vous répondre que nous rencontrerons régulièrement Ault Environnement et les autres partenaires intéressés pour comprendre la position de chacun et défendre au sein du syndicat mixte les dossiers avec plus d'efficacité.

2) Êtes-vous disposés à intervenir avec nous auprès de l'État pour que ce PPR soit réexaminé en particulier au niveau du zonage et prenne mieux en compte la qualité de vie des habitants du front de mer qui seront concernés par le règlement du PPR ?

Rep : En ma qualité de Maire de Saint Quentin Lamotte, à chaque phase du PPR, je suis sollicité par les services préfectoraux.

Je constate, comme vous, que dans la zone dite « rouge » les contraintes sont fortes pour les riverains.

Je m'engage à travailler sur ce PPR et intervenir de manière à assouplir les règles lorsqu'il n'y a pas de péril imminent.

3) Quelle place comptez vous donner aux associations comme la nôtre dans votre future responsabilité représentative ?

Rep : Je considère qu'une association comme Ault Environnement est un acteur local donc incontournable pour la bonne prise de décisions.

Vous maîtrisez parfaitement le dossier des problématiques d'Ault, j'en connais les contours. Il serait dommage, voire irresponsable, de me priver de votre expertise.

Une bonne décision est pour moi une décision discutée et partagée par le plus grand nombre tout en sachant que l'unanimité est généralement impossible à atteindre.

En espérant vous rencontrer très bientôt, je souhaite longue vie à l'association Ault Environnement, et vous pris d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Raynald Boulenger.